

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Mars 2021

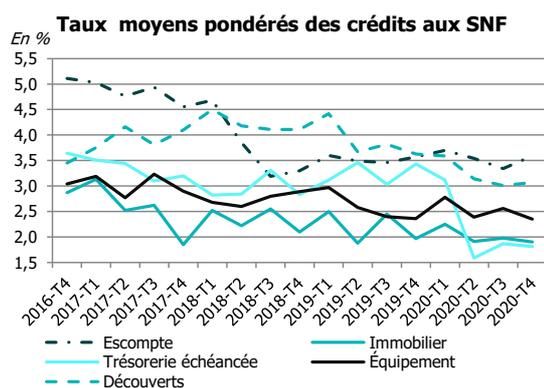
TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

AU 4^E TRIMESTRE 2020

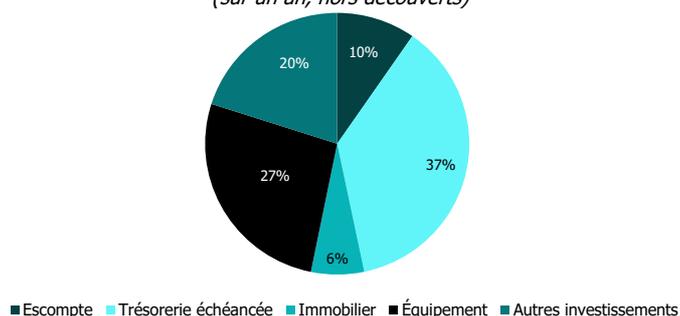
BAISSE DES TAUX MOYENS DES CREDITS AUX ENTREPRISES

- Au 4^e trimestre, le taux moyen de la **trésorerie échéancée** diminue légèrement (-6 points de base) confirmant son niveau historiquement faible (1,81 %). Cette situation s'explique principalement par la poursuite de l'octroi de PGE qui se substituent en partie à d'autres types de crédits de trésorerie plus couteux.
- Les taux moyens des **crédits d'équipement** et des **crédits immobiliers** se contractent également sur le dernier trimestre de l'année (respectivement -21 et -8 pb) permettant ainsi au premier d'atteindre son plus bas niveau historique (2,35 %) et au second de s'en rapprocher.
- À l'inverse, après un an de baisse continue, le taux moyen des **découverts** affiche une légère hausse (+6 pb) s'établissant à 3,07 %. À noter que, comme au trimestre précédent, les montants de découverts octroyés sont relativement faibles : 35,0 milliards XPF contre 63,6 milliards XPF en moyenne depuis 2014.

CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX CRÉDITS EN NOUVELLE-CALÉDONIE



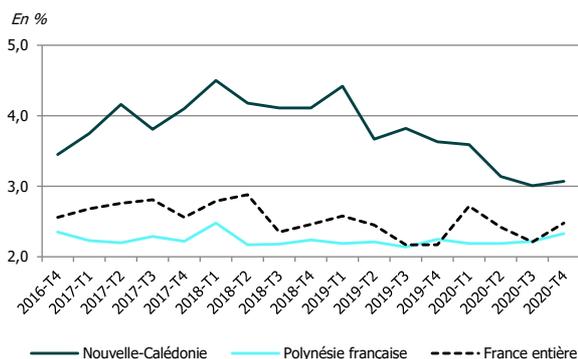
Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF
(sur un an, hors découverts)



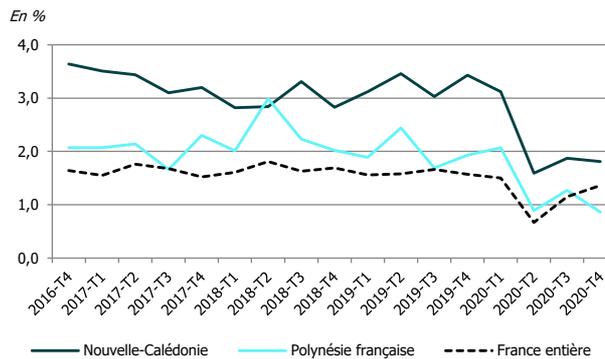
Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré (en %) au T4 2020		Taux moyen pondéré (en %) au T3 2020		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière
Découverts	3,07	2,48	3,01	2,21	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échéancée	1,81	1,36	1,87	1,15	30	23	64	52	3,07	1,50
Équipement	2,35	1,20	2,56	1,35	128	117	59	82	2,80	1,00
Immobilier	1,90	1,31	1,98	1,21	228	189	100	94	-	-

ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS PAR GÉOGRAPHIE

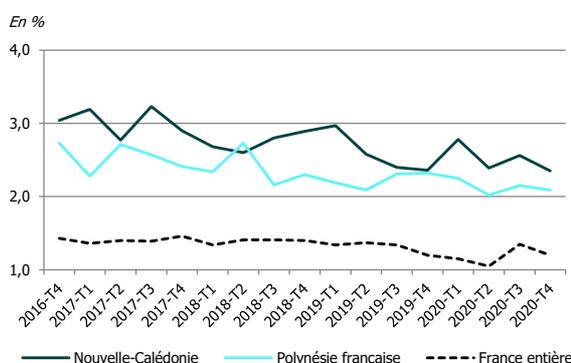
Découverts



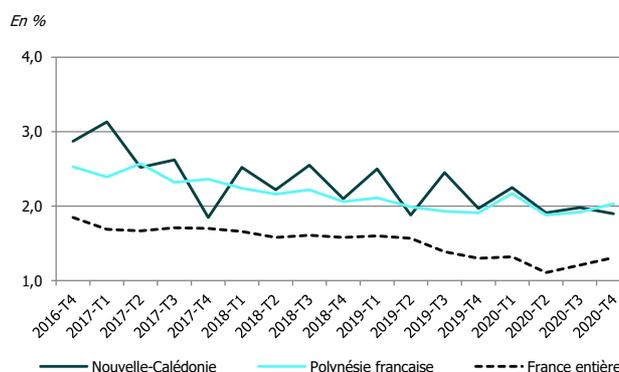
Trésorerie échancée



Équipement



Immobilier



MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité en Nouvelle-Calédonie. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 10), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. **Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse.** La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables. Elle se base sur environ 4 500 déclarations pour le 4^e trimestre 2020.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. Les taux moyens publiés, de même que la durée moyenne, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « Autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.